



Communiqué de presse (07.12.2015) – **EMBARGO : ne pas diffuser avant 18.00 heures**

Lydia Mutsch préside le volet Santé du Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs », EPSCO à Bruxelles

La ministre de la Santé, Lydia Mutsch, a présidé la partie consacrée à la Santé lors du Conseil EPSCO (Emploi, politique sociale, santé et consommateurs), qui a eu lieu à Bruxelles, le 7 décembre 2015.

La Présidence luxembourgeoise note une réelle avancée dans plusieurs dossiers. Ainsi, lors de la réunion, le Conseil a adopté des conclusions sur quatre thèmes majeurs.

1. Une Stratégie de l'UE visant à réduire les méfaits de l'alcool

La consommation abusive d'alcool est un facteur à risque important pour la santé et pour la société dans son ensemble. Elle cause 3,3 millions de décès par an dans le monde et génère des coûts sociaux directs et indirects estimés à plusieurs centaines de milliards d'euros par année.

« Il est de notre devoir d'agir ! » a souligné Lydia Mutsch : « La Présidence luxembourgeoise s'associe pleinement aux appels des ministres de la Santé, mais aussi à l'invitation claire de la part du Parlement européen en faveur d'une nouvelle Stratégie de l'Union en matière d'alcool. »

Dans ce sens, le Conseil a invité la Commission à adopter, avant la fin de l'année 2016, une nouvelle Stratégie visant à réduire les méfaits de l'alcool, adressant les conséquences à la fois sanitaires, sociales et économiques résultant de l'abus d'alcool et mettant l'accent sur les initiatives ayant une dimension transfrontalière, comme par exemple le marketing, la publicité ou encore la vente par Internet.

2. La médecine personnalisée pour les patients

La médecine personnalisée, une des priorités de la Présidence luxembourgeoise, changera les programmes de prévention contre l'obésité ou le cancer et d'autres maladies chroniques rares ou complexes. Elle comporte un grand potentiel pour l'amélioration de la santé de beaucoup de patients.

« Le défi qu'il revient de soulever est de mettre en place un cadre qui permet d'offrir le bon traitement au bon patient, au bon moment. » a expliqué Lydia Mutsch. Néanmoins, l'intégration de la médecine personnalisée dans les soins au quotidien s'avère difficile compte tenu des nombreux obstacles qui s'opposent à l'accès à ces traitements ciblés.

« Pour la première fois une Présidence a réussi à faire avancer les discussions sur les pistes de solutions à proposer, et à poser les jalons pour une stratégie européenne en matière de médecine personnalisée », a conclu la ministre. Ainsi, le Conseil a invité les États membres à soutenir l'accès à une médecine personnalisée axée sur le patient, par l'échange de bonnes pratiques; la mise en place de stratégies d'information et de sensibilisation afin d'améliorer les connaissances sur les possibilités de traitement existantes; ou encore la promotion d'une formation adéquate des professionnels de santé.



La Commission, de son côté, est invitée à soutenir les États membres dans plusieurs domaines, tels que l'interopérabilité des dossiers médicaux électroniques, la collecte et le partage de données, ainsi que la poursuite des travaux sur l'accès rapide et sûr aux médicaments.

3. Le soutien des personnes atteintes de démence: améliorer les politiques et pratiques en matière de soins

47,5 millions de personnes sont concernées par ce fléau dans le monde, dont 6,4 millions en Europe. Avec le vieillissement démographique de la population, les chiffres vont augmenter dans les prochaines années pour toucher 9 millions de personnes dans l'UE d'ici 2030.

« Il s'agit d'un véritable défi socio-économique qui met à rude épreuve non seulement le patient et son entourage, mais aussi la viabilité de nos systèmes de santé », a estimé Lydia Mutsch, « C'est la raison pour laquelle nous avons abordé la démence en tant que phénomène sociétal, qui requiert des réponses multisectorielles ».

Les conclusions invitent les États membres à aborder la démence comme priorité en mettant un accent particulier sur le rôle de la prévention des facteurs de risque, le diagnostic précoce et la prise en charge adéquate post diagnostic. La déstigmatisation, l'échange de bonnes pratiques, l'investissement renforcé dans la recherche, sont autant d'axes de travail relevé par les conclusions, tout comme le rôle et la formation des soignants formels et informels, et le rôle actif des malades et l'accompagnement de leur entourage.

4. Enseignements à tirer pour la santé publique de l'épidémie Ebola dans l'Afrique de l'Ouest - La sécurité sanitaire dans l'Union européenne

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest a été la plus importante épidémie de cette maladie jamais enregistrée, avec plus de 28.000 cas notifiés et confirmés. Elle a coûté la vie à plus de 11.000 personnes, dont 500 professionnels de la santé.

Les conclusions soulignent la nécessité d'améliorer davantage les plans de préparation et d'intervention des États membres, afin de maintenir les capacités acquises et de renforcer la sécurité sanitaire au sein de l'Union européenne en cas d'éventuelles épidémies futures.

Comme l'a expliqué Lydia Mutsch : « À l'avenir, il sera important d'échanger nos bonnes pratiques dans le domaine de la prévention et du traitement de la maladie à virus Ebola, de définir les capacités d'évacuation médicale de l'UE et de nous mettre d'accord sur la mise à disposition et le mode opératoire des équipes mobiles sur place. »



Autres dossiers : Dispositifs médicaux et Rapport de la Commission sur les acides gras trans

La Présidence a encore informé les délégations sur l'état d'avancement des travaux concernant la révision de l'acquis relatif aux dispositifs médicaux et dispositifs médicaux *in vitro*.

La Présidence luxembourgeoise a investi des efforts très importants dans ce dossier et a constaté avec satisfaction qu'un accord préliminaire a été conclu sur plusieurs points. Au même temps, les négociations ont été ouvertes sur l'ensemble des sujets politiques, sur lesquels les institutions devront approfondir davantage les discussions afin de trouver un accord. Selon la ministre, le terrain a été préparé afin de créer les meilleures perspectives possibles pour obtenir un accord sous la prochaine Présidence.

Pour clôturer la réunion, la Commission a présenté le rapport relatif à la présence des acides gras trans dans les denrées alimentaires, rapport qui était attendu depuis décembre 2014. Le rapport retient l'établissement de valeurs limites comme étant la mesure la plus efficace pour concilier les exigences de santé publique, de protection des consommateurs et les règles du marché intérieur. La Commission souligne toutefois qu'il convient encore « *d'examiner plus avant comment une telle valeur limite pourrait être mise en œuvre, techniquement* ».

Communiqué par le ministère de la Santé.

INFORMATION NON DESTINÉE À LA PUBLICATION :

Liens vers la conférence de presse de la ministre Lydia Mutsch :

<http://tvnewsroom.consilium.europa.eu/event/employment-social-policy-health-and-consumer-affairs-council-december-2015>

Des photos de l'événement sont disponibles sous :

<http://tvnewsroom.consilium.europa.eu/event/employment-social-policy-health-and-consumer-affairs-council-december-2015>

http://extranet.sip.lu/photos/main.php?g2_itemId=132640

Contacts :

Monique Putz

E-mail: monique.putz@ms.etat.lu

Tél.: (+352) 247-85624

GSM: (+352) 621.251538

Sneja Dobrosavljevic

E-mail: sneja.dobrosavljevic@ms.etat.lu

Tél.: (+352) 247-85529